

ADSSU_28/01/2019

De : Gerbaud Laurent

Envoyé : lundi 28 janvier 2019 14:11

À : CNS; MELIHAN-CHEININ, Pascal (DGS/SG/DAPC-SGCNS)

Objet : amendement UCMSF

Importance : Haute

Bonjour

Bien que ne faisant formellement pas partie de l'UCSMF, l'association des directeurs de services de santé universitaires (ADSSU) souhaite s'associer au projet d'amendement qu'elle dépose, mais souhaite toutefois que les services de santé universitaire (régulièrement oubliés des textes et ayant des spécificités fortes de rattachement institutionnel) apparaissent, ce qui amène à proposer trois adjonctions à cet amendement

Projet d'amendement à l'article 6 du projet de loi santé

Dans l'exposé des motifs, dans la liste des services concernés, rajouter (par exemple après santé au travail) : **de santé universitaire en faveur des étudiants**

Proposition d'amendement à l'article 7

Insérer dans l'alinéa : « Notamment les départements au titre des missions leur incombant et figurant à la deuxième partie du code de la santé publique relative à la santé sexuelle et reproductive, droits de la femme et protection de la santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, **ainsi que les établissements enseignement supérieur gérant des services des services universitaires et interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé,** participent au projet territorial.

Projet d'amendement à l'article 19 du projet de loi

Insérer dans l'alinéa : « Dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution... des équipes des services de PMI mentionnées à l'article L. 2112-- 1 du code de la santé publique et des équipes des services de santé scolaire mentionnées à l'article L541--1 du code de l'éducation **et des équipes de médecine préventive et promotion de la santé mentionnées aux articles L831-1 et D714-20 à 27,** en adaptant leurs objets, leurs statuts... »

Bien cordialement,

Pr Laurent Gerbaud
Président de l'ADSSU

Service de Santé Publique, CHU,
7 place Henri Dunant
63003 Clermont-Ferrand cedex 1
[...]

Service de Santé Universitaire,
25 rue E. Dolet,
63000 Clermont-Ferrand
[...]

Il ne faut pas se laisser de dire du bien de ce dont on pense du bien

Université Clermont Auvergne, CHU Clermont-Ferrand, CNRS, SIGMA Clermont, Institut Pascal, F-63000 Clermont-Ferrand, France